

DOSSIER DE PRESSE

ÊTRE ETUDIANT-E EN 2016 : QUELLES CONDITIONS DE VIE ?

**PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE
CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS 2016**

Jeudi 8 décembre 2016



**OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE**

L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

Réalisée à un rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête Conditions de vie des étudiants (CdV) a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Pour ce faire, l'OVE sollicite les étudiants, en les invitant à répondre à un questionnaire (en ligne depuis 2010). Afin de garantir la validité scientifique des résultats, cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon aléatoirement sélectionné au sein de la population étudiante en France.

L'ENQUÊTE 2016 : PERMANENCES ET NOUVEAUTÉS

Pour cette 8^e édition, plus de 220 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE entre le 14 mars et le 23 mai 2016. Avec une participation de près de 60 700 étudiants, l'enquête CdV 2016 enregistre un taux de réponse brut de 25,6 %. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des 46 340 questionnaires qui, sur l'ensemble de ces réponses, ont été entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

Afin de mieux s'adapter aux problématiques actuelles des conditions de vie et d'études, plusieurs changements ont été apportés à cette nouvelle édition de l'enquête CdV, en accord avec le conseil et le collège scientifique de l'OVE :

- distinction des « grands établissements » et des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) parmi les filières;
- introduction de questions permettant de repérer les origines migratoires des étudiants (reconstituées à partir de la nationalité et du pays de naissance des étudiants et de leurs parents);
- introduction de questions sur l'utilisation des outils numériques (MOOCs);
- introduction de questions plus précises sur le handicap et sa reconnaissance institutionnelle;
- introduction de questions sur les relations affectives et la situation des étudiants-parents.

Un grand nombre de questions ont par ailleurs été conservées afin de suivre les évolutions dans le temps des conditions de vie des étudiants.

SOMMAIRE

1 UN RAPPORT AUX ÉTUDES QUI S'AMÉLIORE MAIS RESTE TRÈS CLIVÉ

Une amélioration de la satisfaction générale des études

Des étudiants un peu plus optimistes quant à leur insertion professionnelle

Une orientation et des perspectives d'avenir différenciées selon l'origine migratoire

2 UNE STABILITÉ DU BUDGET ÉTUDIANT AVEC UN POIDS ÉLEVÉ DES ACTIVITÉS SALARIÉES

Une prédominance des revenus d'activité dans les ressources

Le travail salarié étudiant: une réalité à plusieurs facettes

Près d'1 étudiant sur 4 déclare des difficultés financières

3 LE LOGEMENT : UN POSTE DE DÉPENSE QUI PÈSE TOUJOURS DANS LES BUDGETS ÉTUDIANTS

Le logement: premier poste de dépense des étudiants

Une décohabitation plus tardive en région parisienne

4 UN ÉTAT DE SANTÉ JUGÉ GLOBALEMENT SATISFAISANT MAIS DES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES CROISSANTES

Une satisfaction générale de l'état de santé malgré des disparités

Une fragilisation psychologique des étudiants

Un renoncement aux soins pour raisons financières qui reste stable

5 FOCUS SUR...

Les étudiants et les MOOCs

Les étudiants-parents

1 UN RAPPORT AUX ÉTUDES QUI S'AMÉLIORE MAIS RESTE TRÈS CLIVÉ

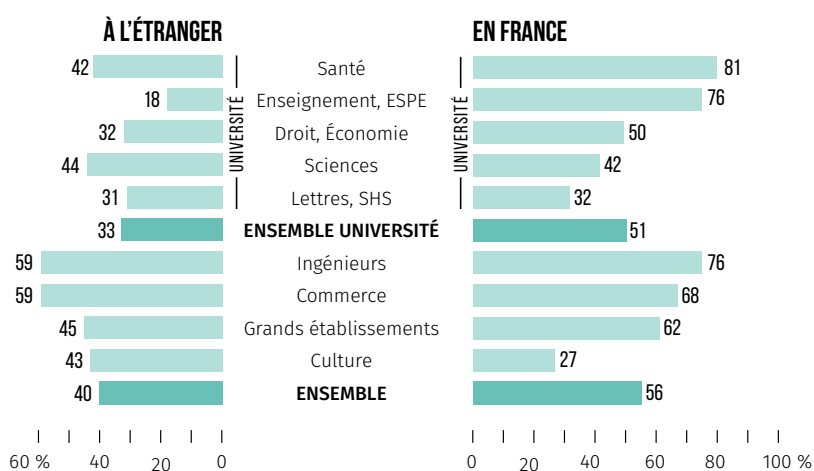
UNE AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Les étudiants restent globalement assez satisfaits de leurs études : 60 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits et seulement 11 % se disent insatisfaits. Si le niveau de satisfaction reste le même qu'en 2013 (61 % de satisfaits), la proportion d'étudiants se déclarant insatisfaits a diminué de trois points entre les deux enquêtes (14 % en 2013). Cette évolution se retrouve dans le sentiment que les étudiants ont d'être intégrés à la vie de leur établissement : en 2016, 13 % des étudiants se déclarent pleinement intégrés à la vie de leur établissement et 26 % se déclarent assez bien intégrés alors qu'ils n'étaient que respectivement 13 % et 22 % dans cette situation en 2013. De même, 27 % indiquent se sentir assez peu intégrés ou pas intégrés du tout, contre 32 % en 2013.

DES ÉTUDIANTS UN PEU PLUS OPTIMISTES QUANT À LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

En ce qui concerne les chances d'insertion, les étudiants se révèlent globalement plus optimistes qu'en 2013 : 56 % des étudiants inscrits en master estiment avoir de bonnes ou de très bonnes chances d'insertion en France contre 50 % en 2013. De même, les étudiants étaient, en 2013, 38 % à estimer avoir de bonnes chances d'insertion à l'étranger et ils sont 42 % dans ce cas en 2016. Dans le détail, c'est dans la filière santé, dans les écoles d'ingénieur et dans les filières enseignement/ESPE que les étudiants sont les plus optimistes quant à leurs chances d'insertion en France. En ce qui concerne l'insertion à l'étranger, ce sont les étudiants en école de commerce et en école d'ingénieur qui s'avèrent les plus assurés quant à leur chance d'insertion. À l'opposé, les étudiants en lettres-SHS à l'université sont les plus pessimistes, aussi bien en ce qui concerne leurs chances d'insertion en France qu'à l'étranger.

CHANCES ESTIMÉES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture : 76 % des étudiants en écoles d'ingénieur inscrits au niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.

Champ : étudiants inscrits au niveau master (n = 13 968).

UNE ORIENTATION ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR DIFFÉRENCIÉES SELON L'ORIGINE MIGRATOIRE

L'orientation diffère selon l'origine migratoire de l'étudiant. Lorsque leurs deux parents sont immigrés et, dans une moindre mesure, lorsque c'est le cas d'un seul de leurs parents (toutes origines confondues), les étudiants s'orientent plus fréquemment dans les filières droit-économie à l'université (respectivement 26 % et 22 % contre 17 % des natifs de France métropolitaine sans ascendance migratoire) ou en STS (respectivement 12 % et 8 % contre 8 %). Ils sont à l'inverse sous-représentés en CPGE et en école d'ingénieur. Ces orientations différentes s'expliquent en partie par l'origine sociale, puisque 41 % des étudiants descendants de deux parents immigrés sont d'origine ouvrière contre 18 % lorsqu'un seul parent est d'origine immigrée et 16 % lorsqu'aucun des deux parents n'est d'origine immigrée.

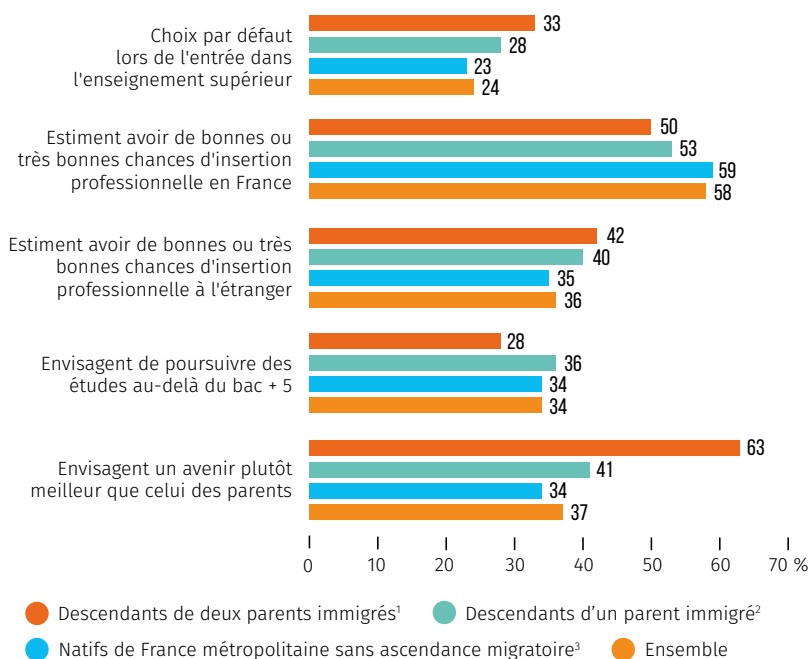
L'origine migratoire modifie notamment la manière dont les étudiants se projettent dans leurs études et envisagent leur insertion et leur avenir: les descendants de deux parents immigrés sont à la fois les moins nombreux à envisager une

poursuite d'études au-delà du bac +5 (28 % contre 34 % pour l'ensemble) et les plus pessimistes quant à leur chance d'insertion professionnelle en France après leurs études. Pour autant, ces mêmes étudiants sont un peu plus nombreux que la moyenne à estimer avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion à l'étranger.

Malgré cela, les étudiants descendants de deux parents immigrés sont les plus nombreux (deux tiers d'entre eux) à considérer que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents, dont les positions sociales sont en moyenne plus modestes que celles des étudiants sans ascendance migratoire.

L'orientation et le rapport aux études diffèrent également selon le sexe et l'origine de l'étudiant. Les femmes sont ainsi nettement minoritaires dans les formations d'ingénieur, ainsi que dans les filières scientifiques à l'université. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires en lettres-SHS. La féminisation est aussi inégale selon le niveau d'études: les filles restent minoritaires en 3^e cycle (45 %) alors qu'elles représentent 55 % des inscrits au niveau licence, toutes filières confondues. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures demeurent surreprésentés dans l'enseignement supérieur, ce qui est particulièrement vrai dans les grands établissements, en écoles de commerce, en écoles d'ingénieur, en CPGE, en écoles de la culture, et dans la filière santé à l'université ou presque la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. Toutefois, les inégalités sociales d'ensemble ne se sont pas creusées depuis la dernière enquête de 2013.

ORIENTATION, INSERTION ET AVENIR DES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS



Lecture: 50 % des étudiants descendants de deux parents immigrés estiment avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France.

Champ: étudiants natifs de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 36 982).

1. Étudiants nés en France dont les deux parents sont de nationalité étrangère et nés à l'étranger.

2. Étudiants nés en France dont un parent est de nationalité étrangère et né à l'étranger.

3. Étudiants nés en France de deux parents de nationalité française et nés en France.

2 UNE STABILITÉ DU BUDGET ÉTUDIANT AVEC UN POIDS ÉLEVÉ DES ACTIVITÉS SALARIÉES

UNE PRÉDOMINANCE DES REVENUS D'ACTIVITÉ DANS LES RESSOURCES

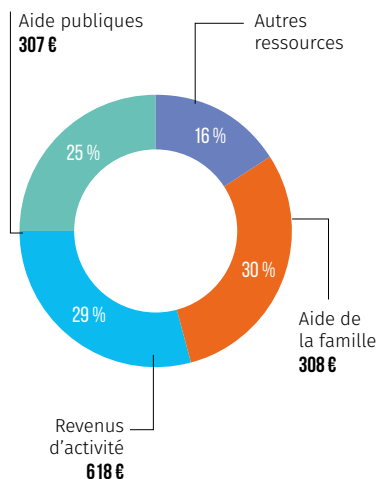
Trois principales sources de revenus caractérisent les budgets des étudiants tels qu'ils sont mesurés dans l'enquête CdV: la famille, l'emploi et les aides publiques. Les revenus tirés de ces trois sources composent, comme en 2013, l'essentiel des ressources étudiantes (89 %). Cependant, on constate une **évolution structurelle des ressources des étudiants** entre 2013 et 2016. En 2013, les aides de la famille représentaient la principale ressource des étudiants (30 % des ressources de l'ensemble des étudiants), suivie des

revenus d'activité (29 %) et des aides publiques (25 %). En 2016, les revenus d'activités apparaissent comme la principale ressource (33 %), suivie des aides publiques (31 %) et des aides de la famille (25 %).

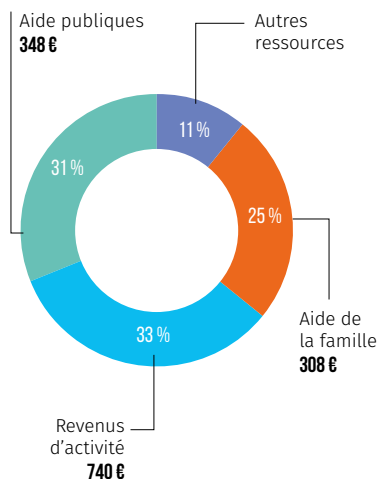
En termes monétaires, ce sont les revenus d'activité qui fournissent les revenus les plus importants, puisqu'ils s'élèvent en moyenne (pour les étudiants qui en bénéficient) à 740 euros par mois contre 348 euros pour les aides publiques et 308 euros pour les aides familiales. Si les aides financières directes de la famille restent stables sur les trois dernières années, les revenus d'activité et les aides publiques ont augmenté en moyenne respectivement de 122 € et 41 € (par mois) entre 2013 et 2016.

STRUCTURE DES RESSOURCES POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS (EN %)

2013



2016



Lecture: en 2016, les revenus d'activité représentent en moyenne 33 % des ressources de l'ensemble des étudiants. Les étudiants bénéficiant de revenus d'activité percevaient en moyenne 740 €.

LE TRAVAIL SALARIÉ ÉTUDIANT : UNE RÉALITÉ À PLUSIEURS FACETTES

En 2016, 46 % des étudiants déclarent exercer une activité rémunérée pendant l'année universitaire. Cette proportion est sensiblement la même qu'en 2013 (45 %). **Cependant, l'activité rémunérée recouvre des réalités très contrastées.** Pour une petite moitié des étudiants exerçant une activité rémunérée, il s'agit soit d'un stage rémunéré (30 %, proportion inchangée par rapport à 2013), soit d'une activité liée aux études (14 % en 2016 contre 17 % en 2013). Ces types d'activités, plus développées dans les formations à visée professionnalisante, sont très

fortement liés aux dynamiques et aux enjeux des formations dans lesquelles ils sont développés.

Parmi l'ensemble des étudiants qui exercent une activité rémunérée, 16 % l'exercent au sein de leur établissement d'études, soit un écart positif de 5 points par rapport à 2013, conformément à la volonté affichée des établissements de développer ce type d'emplois pour faciliter la conciliation entre études et emploi. De l'autre côté du spectre, les activités très concurrentes des études (c'est-à-dire les activités non liées aux études, exercées plus d'un mi-temps et plus de six mois par an) concernent une proportion stable d'étudiants par rapport à l'enquête de 2013 soit 13 % d'entre eux. Même si elle reste relativement basse, la proportion d'étudiants qui exercent ces activités au sein de leur établissement double entre 2013 et 2016, passant de 3 % à 6 %.

CARACTÉRISTIQUES ET PERCEPTIONS DE L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE (EN % COLONNE)

	Type d'activité rémunérée				
	Stage et alternance	Activité liée aux études	Job	Activité concurrente	Activité très concurrente
Exercée au sein de l'établissement d'études	19	57	3	3	6
Assez en lien ou très en lien avec le contenu des études	86	79	15	14	31
Activité indispensable pour vivre (Assez ou totalement)	58	61	37	47	88
L'activité permet d'améliorer le niveau de vie (Assez ou totalement)	76	72	74	83	80
L'activité assure l'indépendance à l'égard des parents (Assez ou totalement)	68	62	54	68	84
L'activité permet d'acquérir une expérience professionnelle (Assez ou totalement)	93	83	58	70	75
L'activité permet d'occuper le temps libre (Assez ou totalement)	30	24	24	36	26
L'activité a un impact négatif sur les résultats d'études	7	10	20	24	42
L'activité est source de stress et de tension nerveuse	33	41	24	32	52

Parmi les étudiants exerçant une activité rémunérée, les raisons avancées sont multiples : 75 % des étudiants considèrent que cette activité permet une amélioration de leur niveau de vie ; 75 % également qu'elle leur permet d'acquérir une expérience professionnelle ; 64 % qu'elle leur assure une indépendance à l'égard de leurs parents ; 54 % qu'elle leur est indispensable pour vivre et 27 % qu'elle leur permet d'occuper le temps libre. Ces raisons varient en fonction du type d'activité exercée. Comme lors de la précédente édition de l'enquête CdV, les étudiants interrogés dans l'enquête de 2016 et qui exercent une activité très concurrente des études sont plus nombreux à déclarer que cette activité leur est indispensable pour vivre (88 % d'entre eux contre 54 % pour l'ensemble des étudiants exerçant une activité rémunérée). Ils sont également plus nombreux à estimer que cette activité a un impact négatif sur leurs résultats d'étude (42 % d'entre eux contre 18 % pour l'ensemble des étudiants exerçant une activité rémunérée). Ce sont les étudiants exerçant des stages ou une activité liée aux études qui déclarent le moins percevoir un effet négatif de cette activité sur leurs résultats d'études (respectivement 7 % et 10 %). Quel que soit le type d'activité rémunérée, celle-ci est citée comme étant « source de stress et de tension nerveuse » par 34 % des étudiants dans l'ensemble, avec une proportion plus importante lorsque l'activité est très concurrente des études (52 % des étudiants la considèrent comme une source de stress et de tension nerveuse).

PRÈS D'1 ÉTUDIANT SUR 4 DÉCLARE DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

L'enquête CdV permet également de mettre l'accent sur la façon dont les étudiants perçoivent eux même leur situation économique et financière. Globalement, un peu moins d'un quart des étudiants (23 %) estiment connaître des difficultés financières importantes ou très importantes et 45 % d'entre eux estiment ne pas avoir de difficultés financières. Ces estimations restent à peu près au même niveau qu'en 2013, même si l'on note une **légère baisse de la proportion d'étudiants se jugeant en difficultés financières importantes** (25 % en 2013). Cette baisse touche notamment les étudiants potentiellement les plus fragiles, comme par exemple les étudiants décohabitants (24 % déclarent des difficultés financières importantes en 2016 contre 27 % en 2013) ou les étudiants boursiers, qui étaient 30 % en 2013 à s'estimer en difficulté financière et qui ne sont plus que 26 % en 2016. Un autre indicateur de vulnérabilité de l'enquête CdV confirme cette légère amélioration : en 2016, 43 % des étudiants boursiers déclarent avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels quand ils étaient seulement 35 % en 2013. De l'autre côté de l'échelle, 41 % des étudiants d'origine sociale populaire déclaraient en 2013 ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins et ils ne sont plus que 36 % en 2016.

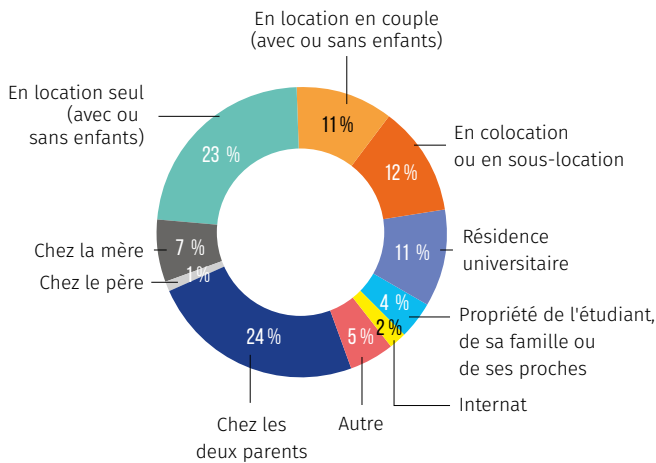
DIFFICULTÉS FINANCIÈRES (EN %)

Depuis la rentrée, vous est-il arrivé...	2016	2013
d'épargner	28	27
d'avoir un découvert à la banque	30	31
de demander une aide exceptionnelle à votre famille	25	24
de vous restreindre	51	51
de piocher dans vos économies	51	49
de vous mettre à travailler ou travailler davantage pour boucler votre budget ou faire face à des imprévus	15	16

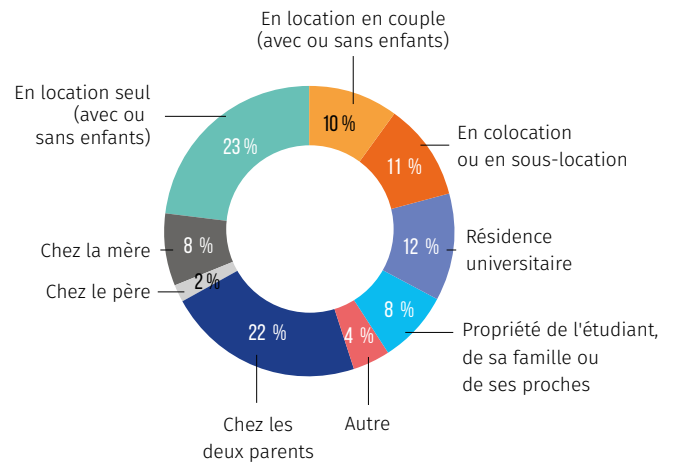
3 LE LOGEMENT : UN POSTE DE DÉPENSE QUI PÈSE TOUJOURS DANS LES BUDGETS ÉTUDIANTS

Les données de l'enquête CdV 2016 confirment que le mode de résidence des étudiants évolue peu dans le temps: comme en 2013, un tiers des étudiants vivent chez leurs parents et un tiers d'entre eux vivent en location, seul ou en couple. Parmi les autres modes de logement, la colocation et le logement en résidence universitaire restent également stables concernant respectivement 11 % et 12 % des étudiants.

2013



2016



LE LOGEMENT : PREMIER POSTE DE DÉPENSE DES ÉTUDIANTS

Financièrement, le logement demeure le poste de dépense le plus important pour les étudiants (en moyenne 401 € de dépenses de loyer et 85 € de frais liés au logement). Si pour l'ensemble des étudiants, les dépenses de loyer (hors résidences collectives) n'ont que très peu évolué entre 2013 et 2016 (430 € en 2016 contre 426 € en 2013), cette apparente régularité masque des évolutions selon la taille de la ville de résidence: en région parisienne, les augmentations sont les plus importantes, tout particulièrement à Paris (+ 40 € entre 2013 et 2016) et en petite couronne (+ 61 €). C'est d'ailleurs à Paris que la proportion d'étudiants se déclarant insatisfaits du prix de leur logement est la plus importante (29 % contre 20 % dans l'ensemble). Enfin, les difficultés à trouver une caution ou une garantie pour le logement n'ont pas augmenté depuis la dernière enquête de 2013: en 2016 comme en 2013, 17 % des étudiants vivant en location ou en colocation ont déclaré avoir eu des difficultés à trouver une caution pour leur logement.

DÉPENSE MOYENNE DE LOYER (EN EUROS COURANTS)

Taille commune	2016	2013
Paris	637	597
Région parisienne Petite couronne	560	499
Région parisienne Grande couronne	543	521
Communes de plus de 300 000 habitants	426	439
Communes de 200 000 à 300 000 habitants	400	396
Communes de 100 000 à 200 000 habitants	362	377
Communes de moins de 100 000 habitants	385	398
Ensemble	430	426

UNE DÉCOHABITATION PLUS TARDIVE EN RÉGION PARISIENNE

Le mode de résidence évolue en fonction de l'âge des étudiants: jusqu'à 19 ans révolus, près de la moitié des étudiants vivent chez leurs parents. À partir de 20 ans, les étudiants décohabitants deviennent majoritaires; la proportion d'étudiants qui vit dans un logement indépendant augmente ensuite à mesure qu'ils avancent en âge: à 20 ans, 62 % des étudiants ne vivent plus chez leurs parents et cette proportion dépasse les 80 % à partir de 24 ans.

Le processus de décohabitation varie également assez nettement selon le lieu d'habitation. En région parisienne hors Paris

(particulièrement en grande couronne) et dans les communes de moins de 100 000 habitants, les étudiants logent plus fréquemment chez leurs parents (61 % dans la grande couronne de la région parisienne, 50 % en petite couronne et 44 % dans les communes de moins de 100 000 habitants). À l'opposé, dans les grandes villes, une grande majorité d'étudiants a quitté le domicile parental (ils sont en effet seulement 23 % à Paris à vivre chez leurs parents et 15 % dans les autres communes de plus de 300 000 habitants). L'attractivité de l'offre de formation dans les grandes villes ainsi que les difficultés pour se loger et l'offre de transport en région parisienne expliquent ces différences. Cependant, avoir quitté le domicile des parents ne signifie pas nécessairement avoir rompu les liens avec ces derniers. Ainsi, 27 % des étudiants décohabitants reviennent dormir chez leurs parents au moins deux à trois week-ends par mois (58 % des étudiants décohabitants âgés de moins de 20 ans).

4 UN ÉTAT DE SANTÉ JUGÉ GLOBALEMENT SATISFAISANT MAIS DES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES CROISSANTES

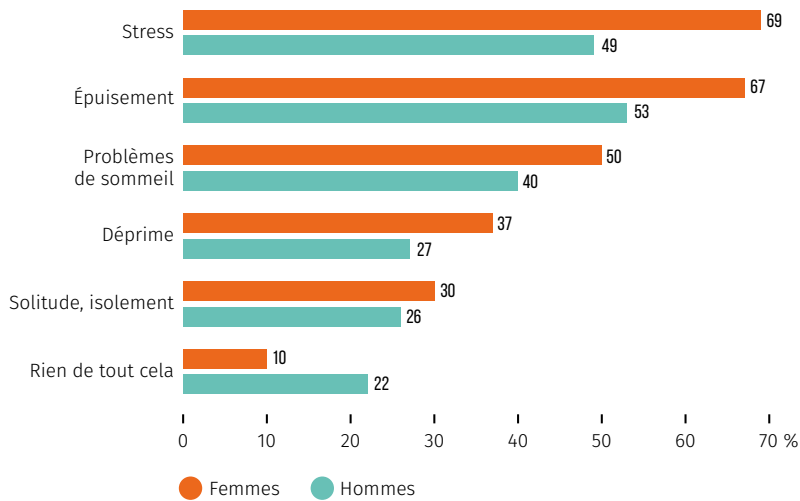
UNE SATISFACTION GÉNÉRALE DE L'ÉTAT DE SANTÉ MALGRÉ DES DISPARITÉS

La représentation que les étudiants se font de leur état de santé reste globalement positive et stable par rapport à 2013: près des deux tiers d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur état de santé et seulement 10 % d'entre eux (11 % en 2013) se déclarent insatisfaits. Comme en 2013, ces autoévaluations de l'état de santé ne sont pas uniformes au sein de la population étudiante et certaines caractéristiques comme le sexe, la nationalité, l'origine sociale ou le mode de logement viennent moduler ces appréciations: ainsi, les femmes, les étudiants étrangers, les étudiants d'origine populaire et les étudiants décohabitants sont dans l'ensemble moins satisfaits de leur état de santé. Dans le détail, on observe une légère évolution en ce qui concerne les étudiants d'origine sociale populaire, qui sont un peu moins nombreux en 2016 qu'en 2013 à se déclarer satisfaits de leur état de santé (58 % en 2016 contre 62 % en 2013).

UNE FRAGILISATION PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Si les étudiants s'estiment globalement en bonne santé, nombreux sont ceux qui déclarent éprouver des symptômes de fatigue ou de mal-être. Ils déclarent fréquemment ressentir des états d'épuisement (53 % des hommes et 67 % des femmes), de stress (49 % des hommes et 69 % des femmes) et rencontrer des problèmes de sommeil (40 % des hommes et 50 % des femmes). De même, 37 % des étudiantes et 27 % des étudiants déclarent également s'être sentis déprimés la semaine précédant l'enquête. Ces symptômes, déjà bien ancrés en 2013, semblent s'être amplifiés en 2016: alors qu'en 2013, 20 % des étudiants indiquaient n'être concernés par aucun des symptômes proposés, ils ne sont plus que 16 % dans ce cas en 2016. Entre 2013 et 2016, on observe une augmentation de la déclaration de l'ensemble des symptômes (+ 6 points de % en moyenne), particulièrement l'épuisement (+ 8 points). De plus, les écarts entre hommes et femmes, déjà nettement marqués en 2013, se creusent encore un peu en 2016: 69 % des étudiantes se déclarent stressées et 67 % se déclarent épuisées en 2016 (contre respectivement 49 et 53 % des étudiants) alors qu'elles étaient 62 % et 58 % en 2013.

LES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES DES ÉTUDIANTS



Lecture : 69 % des étudiantes et 49 % des étudiants déclarent avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant leur réponse à l'enquête.

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340).

UN RENONCEMENT AUX SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES QUI RESTE STABLE

La population étudiante se caractérise également par un renoncement aux soins plus fréquent qu'en population générale. Ainsi, en 2016, 30 % des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à voir un médecin (27 % en 2013). Si les principales raisons avancées par les étudiants ne relèvent pas d'un renoncement contraint (58 % de ceux qui ont renoncé déclarent avoir attendu que leur santé s'améliore d'elle-même et 49 % déclarent avoir préféré se soigner eux-mêmes), d'autres raisons permettent d'approcher certaines fragilités qui touchent une partie de la

population étudiante. Ainsi, 13 % de l'ensemble des étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à voir un médecin pour des raisons financières, soit une proportion stable par rapport à 2013. Ce sont également les mêmes caractéristiques qui permettent d'expliquer ce renoncement ; outre l'effet de l'origine sociale des étudiants, le renoncement aux soins pour raisons financières augmente avec l'âge des étudiants et atteint 18 % pour les 23-25 ans, avant de diminuer pour les tranches d'âges supérieures. La position charnière qu'occupe cette tranche d'âge dans la transition vers une situation d'indépendance économique et familiale explique sans doute cet effet : pour les plus jeunes, la famille joue un rôle de protection en matière de santé alors que pour les plus âgés, c'est l'indépendance économique (notamment par le travail) qui assure ce rôle.

6 FOCUS SUR...

LES ÉTUDIANTS ET LES MOOC

Le MOOC (de l'anglais Massive Open Online Courses signifiant « cours en ligne ouverts à tous ») est un dispositif de formation s'appuyant, essentiellement, sur les nouvelles technologies numériques d'enseignement à distance.

Dispositif relativement récent en France, son développement au sein de l'enseignement supérieur commence à prendre de l'ampleur. En 2016, 9 % des étudiants déclarent s'être inscrit à au moins un MOOC qui n'était pas proposé dans le cadre de leur formation (depuis le début de l'année universitaire). On remarque de fortes variations selon les filières: 16 % des étudiants en école d'ingénieur et 17 % en école de commerce se sont déjà inscrits à un MOOC, contre seulement 4 % des élèves de CPGE et 3 % des élèves de STS. L'analyse des motifs d'inscription à un MOOC semble indiquer une utilisation des MOOC essentiellement comme complément à la formation dispensé par les voies classiques: parmi les étudiants qui se sont inscrits à un MOOC, 80 % indiquent l'avoir fait pour des raisons pédagogiques, à savoir « acquérir ou compléter des connaissances dans le cadre de leurs études ». D'autres raisons sont également évoquées, comme la préparation d'un projet professionnel (55 %) ou pour la culture personnelle (73 %).

LES ÉTUDIANTS-PARENTS

4 % des étudiants interrogés déclarent avoir des enfants (en comptant ceux avec lesquels ils ne vivent pas). La parentalité étudiante concerne principalement une frange particulière de la population étudiante, en moyenne plus âgée (39 ans) que les étudiants sans enfant (22 ans), qui poursuit plus souvent des études longues ou est en situation de reprise d'études. Au sein de l'université, l'évolution de la proportion d'étudiants-parents varie nettement selon la filière suivie. 7 % des étudiants en santé ou en lettres, sciences humaines et sociales ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants, tandis qu'ils ne sont que 2 % en IUT et 3 % en sciences. Si l'âge des étudiants peut expliquer partiellement ces proportions, celles-ci peuvent également être liées à certaines spécificités des formations, notamment le nombre d'heures de cours.

Avoir des enfants n'est pas sans conséquence sur la réalisation des études. Ainsi, plus de la moitié (51 %) des étudiants-parents ont déclaré que le fait d'avoir un/des enfant(s) perturbait le déroulement de leurs études. Cette proportion atteint même 60 % parmi les étudiants-parents de moins de 26 ans et est de 77 % parmi les étudiants-parents dont le plus jeune enfant est né en 2014.

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

MISSION

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche créé en 1989 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Il a pour mission de donner une information aussi complète et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport aux études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale.

ACTIVITÉS

ÉTUDES

En complément de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants qui demeure une de ses activités majeures, l'OVE réalise ou commande des études permettant d'éclairer de manière plus approfondie différents aspects essentiels de la vie étudiante.

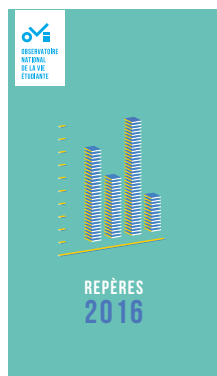
CONCOURS

Chaque année, l'OVE organise le concours « La vie étudiante vue par les étudiants », destiné à encourager les recherches sur la vie étudiante menée par les étudiants eux-mêmes.

PUBLICATIONS

Les travaux effectués par l'OVE ou des contributeurs externes (équipes de chercheurs, lauréats du concours de l'OVE, etc.) font régulièrement l'objet de publications.

POUR EN SAVOIR PLUS



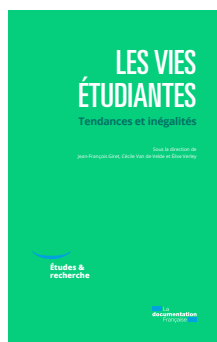
REPÈRES 2016

Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2016.

Présentés par thématique, ces résultats portent sur: la population étudiante, l'origine migratoire des étudiants, le choix des études, les rythmes d'études, la vie dans l'établissement, les usages du numérique, les perspectives d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, le budget, bien-être et santé.

Décembre 2016.

DERNIÈRES PUBLICATIONS



« LES VIES ÉTUDIANTES - TENDANCES ET INÉGALITÉS »

Les analyses présentées ici s'appuient sur la 7^e enquête nationale Conditions de vie des étudiants. Réalisées en 2013 auprès de 41000 étudiants, cette enquête, qui aborde les aspects essentiels de la vie étudiante fait - depuis sa première édition en 1994 - référence sur la question et dans le cadre de comparaisons internationales. Réalisé sous la direction de Jean-François

Giret, Cécile Van et Velde et Elise Verley, cet ouvrage a bénéficié de concours de chercheurs de différentes disciplines spécialisés dans les champs couverts par l'enquête.

Sous la direction de J.-F. Giret, C. Van de Velde et E. Verley. La Documentation française, juin 2016.

Commander l'ouvrage:
www.ladocumentationfrancaise.fr



OVE INFOS N° 33 - ENGAGEMENTS ÉTUDIANTS ET SENTIMENT D'INTÉGRATION

Claire Thoury, docteurante en sciences de l'information et de la communication à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, en contrat CIFRE à Animafac. Septembre 2016



OVE INFOS N° 32 - LE RAPPORT À L'AVENIR DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Odile Ferry, chargée d'études à l'Observatoire national de la vie étudiante Juin 2016



OVE INFOS N° 30 - L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES ÉTUDIANTS

Feres Belghith, chargé d'études à l'Observatoire national de la vie étudiante Avril 2015



OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
Tél. 0171229800
Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

CONTACT PRESSE
Lorraine BRUYAND
01 71 22 98 01
communication.ove@cnous.fr

Conception graphique:
agence Comme un Arbre!
© OVE 2016